RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01445
Numéro SIREN : 820 738 086
Nom ou dénomination : ABITHEO

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2024 sous le numéro de dépôt 2524

KPMG

Plaquette

Déposé au Greffe
le 18 JAN. 2024
sous le N° 852
RCS N°

SAS ABITHEO

31/12/2022

Ce document contient 46 pages

KPMG Plaquette

SAS ABITHEO

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation d'expert comptable	3
1	*Comptes annuels*	*4*
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Annexe aux comptes annuels	9
1.5	Bilan actif (détail)	21
1.6	Bilan passif (détail)	22
1.7	Compte de résultat (détail)	23
2	*Déclaration et liasse fiscale*	*24*
2.1	2065 Impôt sur les sociétés	25
2.2	2065 bis	26
2.3	2050 Bilan actif	27
2.4	2051 Bilan passif	28
2.5	2052 Compte de résultat	29
2.6	2053 Compte de résultat (suite)	30
2.7	2054 Immobilisations	31
2.8	2055 Amortissements	32
2.9	2056 Provisions inscrites au bilan	33
2.10	2057 Etat des créances et dettes	34
2.11	2058-A Détermination résultat fisc.	35
2.12	2058-B Déficits prov. non déduct.	36
2.13	Provisions non déductibles	37
2.14	2058-C Affectation du résultat	38
2.15	2059-A Détermin. plus moins-values	39
2.16	2059-B Affectation plus values C/T	41
2.17	2059-C Suivi des moins values L/T	42
2.18	2059-D Affectation plus values L/T	43
2.19	2059-E Détermination VA produite	44
2.20	2059-F Capital social	45
2.21	2059-G Filiales	46

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
7 Boulevard Albert Einstein
BP 41125
44311 Nantes Cedex 3
Téléphone : + 33 (0)2 28 24 10 01
Site internet : www.kpmg.fr

SAS ABITHEO
101 rue de la Bosselle
44240 Sucé sur Erdre

Notre réf : LM/PL

Attestation d'expert-comptable
Mission de présentation des comptes

Nantes, le 3 février 2023

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la SAS ABITHEO relatifs à l'exercice du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	64 571 €
Chiffre d'affaires :	3 519 €
Résultat net comptable :	+ 1 291 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Loren Monnier
Expert-comptable
Senior Manager

KPMG ESC & GS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants affiliés à
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

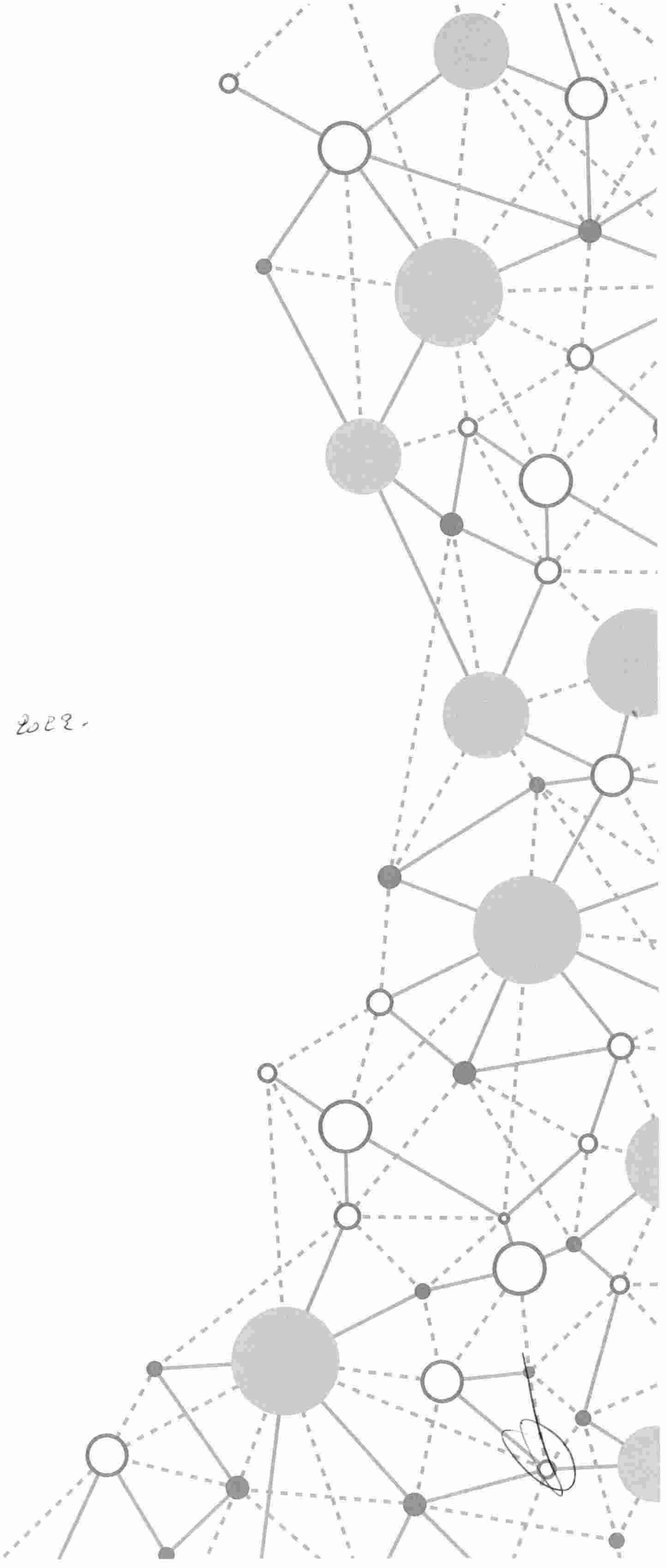
Société d'exercice libéral par
actions simplifiée et société
d'expertise comptable inscrite au
Tableau de l'Ordre à Paris sous le
n° 14 00024167 01

Siège social :
KPMG ESC & GS
Tour Egho - 2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital 1 000 000 €
Code APE 69 20Z
903 309 490 RCS Nanterre
TVA Union Européenne
FR 03 903 309 490

KPMG

SAS ABITHEO

Comptes annuels 2022



KPMG

Bilan actif

SAS ABITHEO

Actif			Au 31/12/2022 Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations financières(2)	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	4 000	4 000		
		Créances rattachées à des participations	10 702		10 702	10 319
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	14 702	4 000	10 702	10 319
Total de l'actif immobilisé			14 702	4 000	10 702	10 319
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances(3)	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	529		529	1 947
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	529		529	1 947
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	53 340		53 340	49 030
		TOTAL	53 340		53 340	49 030
Charges constatées d'avance						
Total de l'actif circulant			53 869		53 869	50 977
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			68 571	4 000	64 571	61 296
Renvois : (1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					10 702	10 319
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)						

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V4.51.0

KPMG

Bilan passif

SAS ABITHEO

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 10 000)	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	36 478	36 478
	Report à nouveau	-1 929	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 291	-1 929
	Situation nette avant répartition	**46 840**	**45 549**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**46 840**	**45 549**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	15 567	14 067
	Total	**15 567**	**14 067**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 680	1 680
	Dettes fiscales et sociales	484	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	**2 164**	**1 680**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**17 731**	**15 747**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**64 571**	**61 296**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	17 731	15 747
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.51.0

KPMG

Compte de résultat

SAS ABITHEO

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	3 519		3 519	582
	Chiffre d'affaires net	3 519		3 519	582
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			5	0
	Total			3 524	582
Charges d'exploitation (2)	Marchandises | Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements | Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			2 516	2 656
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation · sur immobilisations | amortissements				
	provisions				
	· sur actif circulant				
	· pour risques et charges				
	Autres charges			0	0
	Total			2 516	2 656
	Résultat d'exploitation A			1 008	-2 074
Opér. commun	**Bénéfice attribué ou perte transférée** B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	**Produits financiers de participations (4)**			231	119
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			52	25
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			283	144
Charges financières	**Dotations financières aux amortissements et provisions**				
	Intérêts et charges assimilées (5)				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Résultat financier D			283	144
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E			1 291	-1 929

Edité à partir de Loop V4.51.0

Compte de résultat

SAS ABITHEO

			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et transferts de charge			
		Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
		Total		
Résultat exceptionnel		F		
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H		
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			**1 291**	**-1 929**

Renvois

(1) Dont	**produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs** incidence après impôt des corrections d'erreurs
(2) Dont	**charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs** incidence après impôt des corrections d'erreurs
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier

(4) Dont produits concernant les entités liées
(5) Dont intérêts concernant les entités liées

Edité à partir de Loop V4.51.0

KPMG

SAS ABITHEO

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2022

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Evènements postérieurs à l'arrêté 2
1.3. Principes, règles et méthodes comptables 2
1.4. Changement de règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Actif 3
2.1.1. Tableau des immobilisations 3
2.1.2. Immobilisations financières 3
2.1.1. Listes des filiales et participations 4
2.1.2. Créances 5
2.2. Passif 7
2.2.1. Capitaux propres 7
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 7
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 8
2.2.3. Charges à payer 9
3. Informations relatives au compte de résultat 10
3.1. Détail du chiffre d'affaires 10
3.2. Résultat financier 10
3.3. Résultat exceptionnel 10
3.4. Impôt sur les bénéfices 10
4. Engagements hors bilan 11
4.1. Engagements donnés 11
4.2. Engagements reçus 11
4.3. Transactions avec les entreprises liées 11
4.4. Autres opérations non inscrites au bilan 11

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Néant.

1.2. Evènements postérieurs à l'arrêté

Néant.

1.3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (règlement ANC n° 2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, par les règlements 2018-01 et 2018-02 du 20 avril 2018 et par le règlement 2018-07 du 10 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Sauf indication contraire, les informations sont présentées en euros.

1.4. Changement de règles et méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun autre changement de méthode comptable par rapport à l'exercice précédent.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau des immobilisations

Libellés	Valeur brute début exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou mises au rebut	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	14 319	383		14 702
TOTAUX	14 319	383		14 702

2.1.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières ou titres de participation sont évalués à leur coût d'achat.

Lorsque leur valeur actuelle à la date de clôture est inférieure à la valeur d'actif brut, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

La valeur brute des immobilisations financières comprend 10 471 € de créances rattachées à des participations.

La dépréciation des participations comprend exclusivement :

- Ecurie de l'Erdre pour 100% de la valeur des titres soit 4 000 €.

2.1.1. Listes des filiales et participations

Informations financières (en €)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats comptables (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations											
SAS ECURIE DE L'ERDRE	40 000	-58 518	10 %	4 000	0	10 471		0	-2328		Bilan 31/12/2022

2.2. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Intérêts courus	231
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	**231**

2.2.1. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		10 702	10 702	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		-	-	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	280	280	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés				-
	Débiteur divers		249	249	-
Charges constatées d'avance			-	-	-
		TOTAL	11 231	11 231	-

2.3. Passif

2.3.1. Capitaux propres

2.3.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	10 000	-	-	10 000
Primes, réserves et écarts	37 478	-	-	37 478
Report à nouveau	-	-	1 930	-1 930
Résultat	-1 930	3 222	-	1 292
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	**45 548**	**3 222**	**1 930**	**46 840**

Le capital est composé de 1 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.3.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	1 680	1 680	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	484	484	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	15 567	15 567	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**17 731**	**17 731**	-	-

2.3.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1 680
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	1 680

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Détail du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	- 3 520	- -	- 3 520
Chiffre d'affaires net	3 520	-	3 520

3.2. Résultat financier

Le résultat financier n'est pas significatif.

3.3. Résultat exceptionnel

Néant.

3.4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		1 292	-
Impôts :	Au taux de 25%	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	1 292	-

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. Engagements hors bilan

4.1. Engagements donnés

Néant.

4.2. Engagements reçus

Néant.

4.3. Transactions avec les entreprises liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales de marché, effectuée par la société avec des parties liées au sens de l'article R.123-199-1 du code de commerce, n'a été recensée.

4.4. Autres opérations non inscrites au bilan

Néant.

SAS ABITHEO

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2022	31/12/2021	%
Autres participations		**4 000,00**	**4 000,00**	
26115000	TITRES SAS ECURIE DE L'ERDRE	4 000,00	4 000,00	
Prov. autres participations		**-4 000,00**	**-4 000,00**	
29610000	DEPRECIATIONS DES TITRES DE PARTICIPATIONS	-4 000,00	-4 000,00	
Créances ratt. à des participations		**10 702,00**	**10 319,00**	**3.71**
26700000	CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	10 471,00	10 200,00	2.66
26880000	INTERETS COURUS SUR CREANCES RATT. PARTICIPATIONS	231,00	119,00	94.12
	Total Immobilisations financières	10 702,00	10 319,00	3.71
	TOTAL Actif immobilisé	10 702,00	10 319,00	3.71
Autres créances		**529,00**	**1 947,00**	**-72.83**
44567000	CRÉDIT DE TVA À REPORTER	0,00	1 418,00	-100
44583100	TVA SUR FACTURE NON PARVENUE	280,00	280,00	
46200000	CREANCES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	249,00	249,00	
	Total Créances	529,00	1 947,00	-72.83
Disponibilités		**53 340,66**	**49 030,12**	**8.79**
51211000	BPA C/C	5 214,29	956,21	445.31
51212000	LIVRET OPTIPLUS BPGO	48 126,37	48 073,91	0.11
	Total Divers	53 340,66	49 030,12	8.79
	Total Actif circulant	53 869,66	50 977,12	5.67
	TOTAL ACTIF	64 571,66	61 296,12	5.34

KPMG

Bilan passif (détail)

SAS ABITHEO

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Capital	**10 000,00**	**10 000,00**	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELLÉ, VERSÉ	10 000,00	10 000,00	
Réserve légale	**1 000,00**	**1 000,00**	
10610000 RESERVE LEGALE	1 000,00	1 000,00	
Autres réserves	**36 478,63**	**36 478,63**	
10680000 AUTRES RESERVES	36 478,63	36 478,63	
Report à nouveau	**-1 929,51**	**0,00**	**NS**
11900000 REPORT À NOUVEAU (DÉBITEUR)	-1 929,51	0,00	NS
Résultat de l'exercice	**1 291,54**	**-1 929,51**	**-166.94**
Résultat de l'exercice	1 291,54	-1 929,51	-166.94
Capitaux propres	46 840,66	45 549,12	2.84
Emprunts et dettes financières divers	**15 567,00**	**14 067,00**	**10.66**
45510000 ASSOCIÉ COMPTE COURANT O.GERMAIN	15 567,00	14 067,00	10.66
Emprunts et dettes assimilées	15 567,00	14 067,00	10.66
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**1 680,00**	**1 680,00**	
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	1 680,00	1 680,00	
Dettes fiscales et sociales	**484,00**	**0,00**	**NS**
44551000 TVA A DECAISSER	484,00	0,00	NS
Dettes	2 164,00	1 680,00	28.81
Dettes et produits constatés d'avance	17 731,00	15 747,00	12.6
Total du Passif	64 571,66	61 296,12	5.34

KPMG

Compte de résultat (détail)

SAS ABITHEO

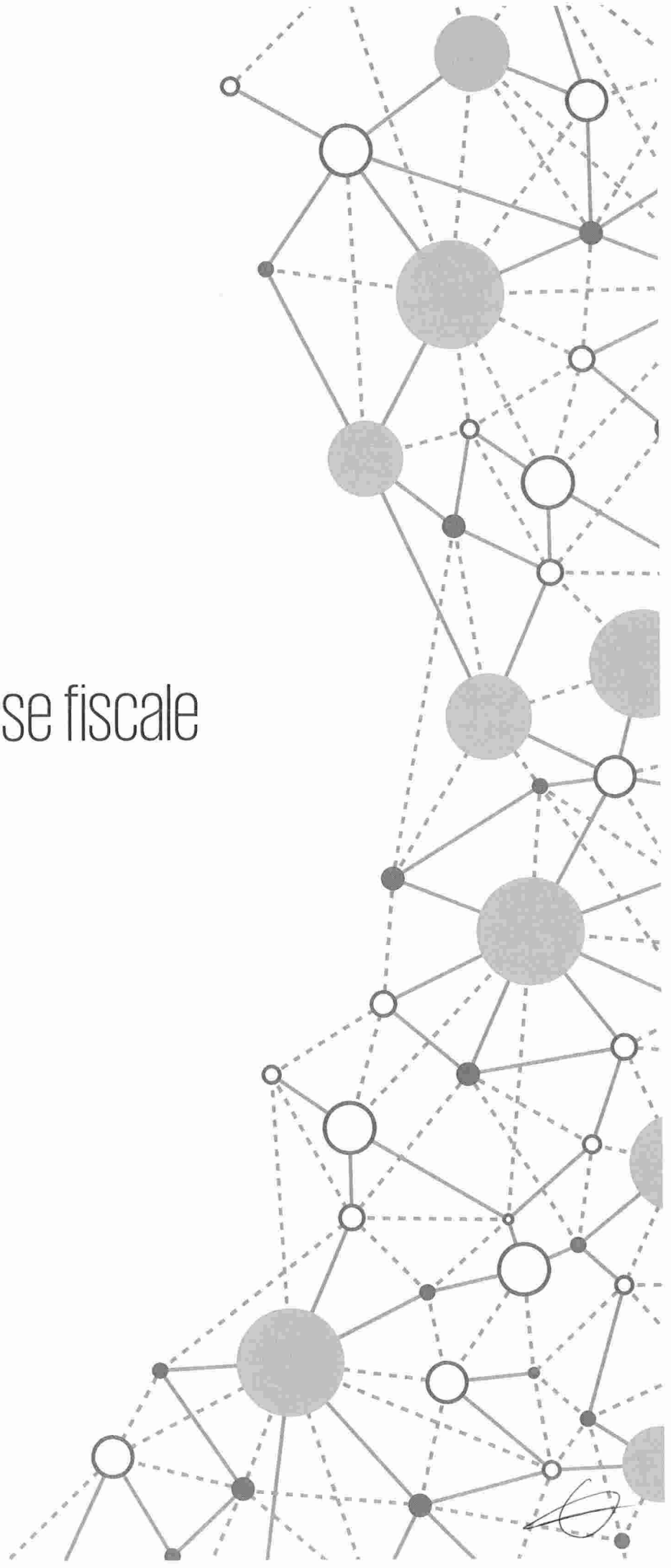
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
Production vendue (services)		**3 519,96**	**582,00**	**504.8**
70600000	PRESTATIONS DE SERVICES	3 519,96	582,00	504.8
	Chiffre d'affaires net	*3 519,96*	*582,00*	*504.8*
Autres produits d'exploitation		**5,00**	**0,40**	**NS**
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5,00	0,40	NS
	Produits d'exploitation	*3 524,96*	*582,40*	*505.25*
Autres achats et charges externes		**2 516,00**	**2 656,39**	**-5.28**
61600000	ASSURANCE RC PROFESIONNELLE	751,00	528,92	41.99
62260000	HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	1 600,00	1 610,00	-0.62
62270000	FRAIS D'ACTES	0,00	373,92	-100
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	165,00	143,55	14.94
Autres charges d'exploitation		**0,88**	**0,36**	**144.44**
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	0,88	0,36	144.44
	Charges d'exploitation	*2 516,88*	*2 656,75*	*-5.26*
	Résultat d'exploitation	1 008,08	-2 074,35	-148.6
Produits financiers de participation		**231,00**	**119,00**	**94.12**
76170000	REVENUS DES CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPAT	231,00	119,00	94.12
Autres intérêts et produits assimilés		**52,46**	**25,84**	**103.02**
76800000	AUTRE PRODUITS FINANCIERS	52,46	25,84	103.02
	Produits financiers	*283,46*	*144,84*	*95.71*
	Résultat financier	283,46	144,84	95.71
	Résultat courant	1 291,54	-1 929,51	-166.94
	Bénéfice ou perte	1 291,54	-1 929,51	-166.94

KPMG

SAS ABITHEO

Déclaration et liasse fiscale



edi-tdfc

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABITHEO	
SIRET 8 2 0 7 3 8 0 8 6 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
101 RUE DE LA BOSSELLE 44240 SUCE SUR ERDRE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
Construction d'autres bâtiments	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
	Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 *quindecies*)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies* ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐ Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée X LOOP V4.50.1

Examen de conformité fiscale

☐ Prestataire de confiance :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
KPMG ESC & GS 2 Avenue Gambetta Tour Eqho 92066 LA DEFENSE CEDEX Tél:	SA KPMG 7 BOULEVARD ALBERT EINSTEIN 44300 NANTES Tél:
OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné: N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Date: Lieu: NANTES Qualité et nom du signataire: M GERMAIN OLIVIER - Président Signature:

edi-tdfc

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS ABITHEO 31122022

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0%	à 15%	à 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L OBLIGATION DECLARATIVE DES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	



edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 101 RUE DE LA BOSSELLE 44240 SUCE SUR ERDRE — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 2 0 7 3 8 0 8 6 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2020

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	4000	CV 4000	
	Créances rattachées à des participations	BB	10702	BC	10702
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	14702	BK 4000	10702
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	529	CA	529
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	53340	CG	53340
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	53869	CK	53869
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	68571	1A 4000	64571

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10702 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Logiciel V4_3_0

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant ☐ *

Exercice N : 31122022

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10000)		DA	10000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	36478
	Report à nouveau		DH	-1929
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1291
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	46840
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	15567
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1680
	Dettes fiscales et sociales		DY	484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	17731
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	64571

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	17731
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Liasys V24.5103

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	3519	FH		FI	3519	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3519	FK		FL	3519	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	3524	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2516	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX		
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	2516	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	1008	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	231	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	52	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	283	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	283	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	1291	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Loop V4.51.0

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3808
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2516
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	1291

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

Edité à partir de Loop V4.51.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

edi-tdfc

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054

Désignation de l'entreprise SAS ABITHEO 31122022 Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants I9]		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	14319	8V		8W	383
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
			TOTAL IV	LQ	14319	LR		LS	383
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	14319	ØH		ØJ	383

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	14702	ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	14702	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	14702	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V4.51.0

edi-tdfc

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — 31122022

Néant [X] *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN		ØP		ØQ		ØR	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V4.51.0

edi-tdfc

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056

Désignation de l'entreprise SAS ABITHEO 31122022 Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	4000	9V		9W		9X	4000
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	4000	TY		TZ		UA	4000
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	4000	UB		UC		UD	4000
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V4.51.0

edi-tdfc

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO 31122022 — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	10702	UM	10702	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	280		280		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	249		249		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	11231	VU	11231	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1680	1680		
Personnel et comptes rattachés	8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D				
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	484	484		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	15567	15567		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	17731	VZ 17731		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	15567
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à l'aide de Ciel VA5.1.0

edi-tdfc

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A

Désignation de l'entreprise SAS ABITHEO — Exercice N clos le 31/12/2021

Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET — Néant ☐*

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	1291
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 *sexies* D du CGI)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-*bis*)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 *bis* du CGI) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 0%						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)	SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
						TOTAL I	WR	1291

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)						WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts	(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A		)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles (art.44 *septies*)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 *sexies*)	L2		J.E.I. (art. 44 *sexies* A)	L5	XF
	ZFU – TE (art. 44 *octies* A)	ØV		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 *terdecies*)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 *sexdecies*)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 *septdecies*)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	0	Dont déduction except. simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH				XG
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* C)	YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 *decies* D)	YD	)			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2 0
						TOTAL II			XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	{ Bénéfice (I moins II)	XI	1291	
	{ Déficit (II moins I)			XJ
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL 1291
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Edité à partir de Logo V4.51.0

edi-tdfc

⑩ DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO 31122022 — Néant ☐*

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	1929
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	1291
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)	K6	637
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	637

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation				
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
Total des charges à payer				
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Edité à partir de Liasse V6.51.0

edi-tdfc

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO

Exercice N clos le : 31122022

	NATURE	DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

edi-tdfc

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-1929
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	-1929

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves – Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves – Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	-1929
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	-1929

RENSEIGNEMENTS DIVERS

ENGAGEMENTS

– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7		)	YQ
– Engagements de crédit-bail immobilier					YR
– Effets portés à l'escompte et non échus					YS

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

– Sous-traitance					YT
– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ
– Personnel extérieur à l'entreprise					YU
– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS 1600
– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV
– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST 916
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ 2516

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW
– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX

TVA

– Montant de la TVA collectée	YY 704
– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ 320

DIVERS

– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *					ØB
– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS
– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK 2,21 %
– Numéro de centre agréé *	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 1
– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice					RG
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies*					RH

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Edité à partir de Loop V4.51.0

edi-tdfc

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Date d'acquisition des éléments cédés* et Nature [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
		TOTAL					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme [9]	Long terme [10] : 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-value taxables à 19 % [11] (1)
I - Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
	13							
	14							
	15							
	16							
	17							
TOTAL								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

Edité à partir de Cegid V.4c7.0

edi-tdfc

⑫ DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFiP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : _____

		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme [9]	Long terme [10]			Plus-value taxables à 19 % (1) [11]
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	Total des plus ou moins-values nette fiscale					
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 208 C et 210 E du CGI.

Edité à partir de Loop V4.5.1.0

edi-tdfc

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO | Formulaire déposé au titre de l'IR | EU | | Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de l'oxp V4.51.0

edi-tdfc

(14)

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO

Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)❶.	

❶Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1			
	N – 2			
	N – 3			
	N – 4			
	N – 5			
	N – 6			
	N – 7			
	N – 8			
	N – 9			
	N – 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % Ou À 19 % ④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N – 1					
	N – 2					
	N – 3					
	N – 4					
	N – 5					
	N – 6					
	N – 7					
	N – 8					
	N – 9					
	N – 10					

Edité à partir de Cerfa V4.3.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABITHEO — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de Lexp V4.51.0

edi-tdfc

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N°2059-E

Désignation de l'entreprise: SAS ABITHEO — Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.	SA	0

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY		GZ		
Date de cessation			HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Edité à partir de Logy V4.5.1.0

edi-tdfc

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022 N° SIRET 82073808600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABITHEO

ADRESSE (voie) 101 RUE DE LA BOSSELLE

CODE POSTAL 44240 VILLE SUCE SUR ERDRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique GERMAIN | Prénom(s) OLIVIER

Nom marital | % de détention 95,00 | Nb de parts ou actions 950

Naissance : Date 13101974 | N° Département 35 | Commune RENNES | Pays FR

Adresse : N° 18 | Voie RUE DES ACACIAS

Code Postal 44240 | Commune SUCE SUR ERDRE | Pays FR

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Edité à partir de LogiVA 5.1.0

edi-tdfc

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 82073808600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABITHEO

ADRESSE (voie) 101 RUE DE LA BOSSELLE

CODE POSTAL 44240 VILLE SUCE SUR ERDRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique SAS Dénomination ECURIE DE L'ERDRE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10,00

Adresse : N° 101 Voie RUE DE LA BOSSELLE

Code Postal 44240 Commune SUCE SUR ERDRE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Edité à partir de Logo V4.51.a1

ABITHEO
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 Rue de la Bosselle
44240 SUCE SUR ERDRE
820 738 086 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 29 juin,
A 14 heures,

Les associés de la société **SAS ABITHEO** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6 avenue du lieutenant Philippe Mallet 44100 NANTES sur convocation faite par la présidence à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Olivier GERMAIN**, en sa qualité de Président de la Société. Christian GERMAIN est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent 1000 actions sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant plus de la moitié des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et le rapport spécial du Président sur les conventions.
Puis le Président déclare la discussion ouverte.
Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 1 292 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 292 euros
Affecté en totalité à l'absorption partielle des pertes antérieures	1 292 euros

Le compte « autres réserves », qui s'élève ainsi à la somme de 35 478,63 euros.

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

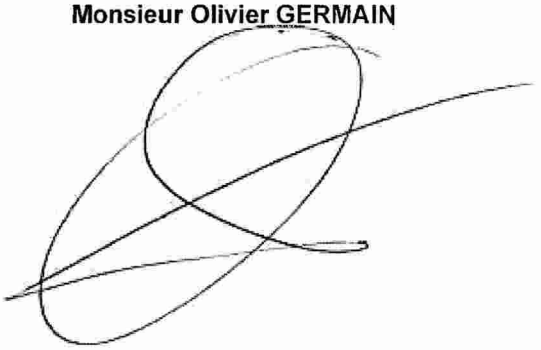


L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Olivier GERMAIN



Le secrétaire



ARRIVE LE
19 JAN. 2024
GREFFE TRIBUNAL
COMMERCE

CB 47,80

ABITHEO
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 Rue de la Bosselle
44240 SUCE SUR ERDRE
820 738 086 RCS NANTES

Greffe du tribunal de commerce de nantes
Immeuble Rhuys, 2bis quai F. Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX

Objet : dépôt des comptes annuels 2022

Le 15 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons vous prions de trouver ci-joint les comptes annuels de société citée en objet ainsi que la copie du PV d'AG associé et le chèque relatif aux frais de bonne tenue du dossier.

Vous en souhaitant bonne réception, a vous lire en retour sur le récépissé d'enregistrement, veuillez agréer, Madame, Monsieur, de nos sentiments distingués

Le Président
Olivier GERMAIN